

Le service petite enfance s'adapte aux besoins des familles



Depuis 2009, la CCTA est le point d'entrée unique pour toutes les demandes d'inscriptions en crèches de son territoire.

La CCTA gère 180 places en accueil collectif (régulier ou occasionnel) et peut orienter les familles qui le souhaitent vers 700 places en accueil individuel auprès des assistantes maternelles du territoire.

L'accueil collectif regroupe plusieurs structures petite enfance (crèches, micro-crèches et lieux passerelles) accueillant les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Vous êtes futurs parents et/ou parents, la recherche de place en crèche est souvent une de vos préoccupations. La CCTA est là pour apporter des solutions aux besoins spécifiques des familles. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.

***L'accueil collectif régulier** permet d'accueillir l'enfant en crèche un ou plusieurs jours par semaine. Les besoins sont connus à l'avance pour l'année à venir et sont récurrents. Un planning est donc établi en fonction des besoins des parents.*

***Et pour répondre aux besoins ponctuels des parents un accueil collectif occasionnel** permet d'accueillir l'enfant en crèche un ou plusieurs jours par semaine. Les besoins ne sont pas connus à l'avance. Ils sont ponctuels et ne sont pas récurrents. Ils ne se renouvellent pas à un rythme régulier prévisible d'avance. Un contrat est également établi mais il ne précise pas le planning pour l'année.*

On peut-on mixer l'accueil régulier et l'accueil occasionnel

Un accueil n'exclut pas l'autre. Les parents, peuvent bénéficier de ces deux types d'accueil. Il est aussi possible de mixer l'accueil collectif dans une de nos structures petite enfance et l'accueil individuel chez une des assistantes maternelles du territoire.

Le service petite enfance accueille les familles tous les après-midis de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi à la CCTA, Rond-point de Gabor à Saint Sulpice ou par téléphone au 05 61 41 68 41.

Il est organisé pour renseigner les familles sur les différents types d'accueil collectif (en crèche) et individuel (chez une assistante maternelle).